



DIRECTION
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ÉQUILIBRÉ
DU TERRITOIRE

Toulouse le 31 août 2018

Monsieur Daniel ESPINOSA
Maire d'EAUNES
Mairie d'EAUNES
31600 EAUNES

Dossier suivi par :
Catherine TEULERE
Tél : 05 34 33 46 05
Fax : 05 34 33 43 90
Réf. à rappeler :
DDET / CT / /

000043

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur d'accuser réception du projet de P.L.U. de votre commune, que vous m'avez transmis par courrier du 10 juillet 2018.

Après consultation des services, je vous informe que ce dossier appelle, de ma part, l'observation suivante:

- OAP zone AUX0 – Secteur ZAE du Mandarin : pour desservir l'extension de cette zone, l'accès devra se faire par la RD 12 car tous les accès par la RD 4 sont interdits. Pour des raisons de sécurité, il faudra prévoir un aménagement adapté avant le giratoire existant.

D'autre part, il est indispensable, pour une meilleure lisibilité du règlement graphique et des OAP, de faire apparaître le nom des Routes Départementales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Très amicalement

Georges MERIC
Président du Conseil départemental

COPIE :
- Mme Annie VIEU et M. Sébastien LERY
Conseillers Départementaux du canton de PORTET